

DEMANDE D'INSCRIPTION EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les inscriptions les plus précoces ne seront enregistrées que 6 mois avant la date d'entrée souhaitée. L'attribution d'une place est décidée en commission, 1 fois/trimestre, les places sont attribuées aux habitants du territoire de la Communauté de Communes Pays d'Opale et/ou travaillant sur le territoire.

Entrée souhaitée à partir du/...../ 20.....

L'enfant : naissance prévue ou né (e) le.....Nom Prénom :.....

COORDONNEES DES PARENTS

	Parent 1	Parent 2
Nom-Prénom		
Né(e) le		
Téléphone		
Adresse		
Profession		
Numéro CAF		
Mail		

CHOIX DE L'ETABLISSEMENT SOUHAITE :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Ardres			
Hardinghen			
Guînes			

LES HORAIRES SOUHAITES : cette demande doit être précise car vous vous engagez à la respecter à l'entrée de l'enfant

LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	

Cadre réservé à l'administration

Date d'enregistrement	Décision de la commission du

Pour toutes questions sur la procédure d'inscription voici les coordonnées des différentes structures

Coordonnées	Horaires d'ouverture	Fermetures annuelles
Secrétariat Service enfance : *Maison de l'enfant à Guînes 03.21.00.83.99 *Multi accueil d'Ardres : 03.21.35.17.46	Du lundi au vendredi de 9h à 17h	A définir en début d'année civile
Multi accueil d'Ardres Avenue Fernand Buscot 62610 ARDRES 03.21.35.17.46	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	
Multi accueil d'Hardinghen Rue Maurice Broutta 62132 HARDINGHEN 03.21.19.26.26		
Multi accueil de Guînes Rue Bel Air 62340 GUINES 03.21.00.83.99		

Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez écrire des informations complémentaires pour expliquer votre demande :

.....
.....
.....

Fais-le :

Signature des parents :

Fiche à retourner à l'une des structures par courrier ou par mail à dominique.lurson@cc-paysdopale.fr (pour Ardres) -

enfance@cc-paysdopale.fr (pour Guînes)

ou directrice.adjointe.petite-enfance@cc-paysdopale.fr (pour Hardinghen)

N'oubliez pas de faire parvenir l'extrait d'acte de naissance dans les 3 semaines qui suivent la naissance.

Communes ayant accès aux infrastructures du territoire :

Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghen, Bouquehault, Boursin, Brêmes les Ardres, Caffiers, Campagne les Guînes, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun les Ardres, Licques, Louches, Nielles les Ardres, Rodelinghem, Sanghen